

PRIX DES ANNONCES : Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (féria), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

# L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS : 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50 Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes. Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste. J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

## Beau Trait de Magnanimité d'un Chevalier Wallon et Origine d'un Diction Populaire

### BEAU TRAIT DE MAGNANIMITÉ D'UN CHEVALIER WALLON et Origine d'un Diction populaire (\*)

Le bon Jacques Amyot, grand aumônier de France, qui si gentiment traduisait de langue grecque en française les faits illustres et notoires recueillis par Plutarque en ses « Vies », dit très bien que les exemples sont plus aptes à émouvoir et à enseigner que ne sont les arguments et preuves de raisons. Si me suis-je apensé d'amener en perpétuelles connaissances et mémoire des hommes, pour l'exemple, la nouvelle de la grande magnanimité que montra un jour à l'avantage de deux Flamands un noble et vaillant chevalier wallon du pays de Famenne.

L'an de Notre Seigneur douze cent et treizième, sans nulle autre raison que criminelle convoitise et haine qui de tout temps les ément contre gens de Liège, les mal-lurés Flamands du duché de Brabant, ravageant la Hesbaye, brûlant Tongres et villages d'alentour, ravissant, pillant, tuant, bref partout se commettant comme Croates. Les gens de France et les Wallons de Hainaut et de Namur, par la nouvelle de si horribles et déloyaux méfaits courroucés, firent avec les Liégeois prompt alliance, et tous ensemble marchant à la rencontre des mal-lurés Flamands, les joignirent le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre en la waide de Steppes, proche Landen, là que, la bataille étant donnée, firent les Liégeois flamands bellamment déficients. Pillards tournaient corps et impré sang engraissèrent pour longtemps les prés et champs de ce pays, et leur maudit duc Henri, surnommé le Guerroyeur, se put bien dire en grand bonheur d'avoir su, par une prompte fuite jusqu'à Bruxelles, sauver en cette journée sa méchante peau.

Or en cette grande bataille besogna mieux que tous Messire Thierry de Walcourt, II<sup>e</sup> de ce nom, sire de Rochefort et de Clermont, avoué de Ciney, consommé en tous courages et vertus de chevalerie et qui toujours fut de Messire l'évêque Hugues de Pierrepont vaillant et loyal vassal. Ses merveilleux exploits et prouesses sont au long récités en la très bonnè chronique de Renier de Saint-Jacques, en celle de Gilles d'Orval, non moins bonne, et en le très-excellent et hautement plaisant « Myreur des Histors » de Jean d'Outremouse, Liégeois. Mais je ne vous veux dire aujourd'hui que seulement comment se comporta Thierry en la fin de cette bataille, et ses magnanimes paroles. Et de vrai, cela seul vous sera salutaire, plus qu'un long sermon, car, comme vous sera ci-après plus à plein recordé, ce dit du sire Thierry fut en proverbe mis, qui est la sagesse de nation : Et n'arrive guère de fois en cent ans que paroles d'un homme soient en proverbes mises : Je ne parle de paroles de rois, princes et autres inventés par Dieu pour punir les péchés des hommes et qui, pour tel office créés, sont de leur nature menteurs, faux proverbes, dont il y a, pour notre guigne, plus que de vrais.

Vers la fin de la bataille, le sire de Cortenaeken, un de ces vaillants Flamands qui sagement suivaient à grande erre le doux chemin de prompt fuite qui leur était par leur duc montré, fut par messire Thierry à l'arme rejoint et d'un beau coup d'épée d'arme étendu sur le pré, dont il cria merci, et à la discrétion de messire se rendit, qui le mit à rançon de douze aumailles pour lendemain et de je ne sais quant écus payables à

tant de jours : Aumailles étaient à bref délai exigées pour servir de nourriture aux troupes des Français et Wallons qui restèrent jusque deux jours après au lieu de la bataille. Et donc, lendemain, de celle-ci, dès qu'il fut jour, arrivèrent au camp de Thierry les deux meneurs de vaches par le sire de Cortenaeken dépêché pour payer cette première partie de la rançon. Mais de douze vaches qui devaient être livrées, les deux manants flamands en amenaient seulement dix. Les deux autres leur furent-elles en chemin par de pillards hommes d'armes volées ? ou, possible, en la noire nuit s'égarèrent-elles ? ou si au passage de la rivière Gête, par la pluie grossie, elles se noyèrent ? Je ne sais dire, et non plus ne le savaient faire entendre les deux pauvres Flamands, qui pas un mot de français ne savaient, ni d'autre langue chrétienne, et en leur jargon plaiaient à perte. Et d'autant qu'ils ne se savaient faire entendre, d'autant se courroucail le trésorier de Thierry, lequel courroucail, croyant en fine fin qu'on le cuidait tromper, voulait faire tuer et rôtir les deux Flamands en place des deux vaches manquantes. Et les deux pauvres vachers, vourant bien qu'il allait mal pour eux, pleuraient et braiaient comme deux vrais ânes, pensant bien qu'ils seraient ici pendus pour n'avoir point amené les deux vaches, ou au retour par le sire de Cortenaeken pour les avoir perdues et non point payé sa rançon.

Et tels bruits de vachers braiements et de la colère du trésorier firent issir de sa tente le brave chevalier Thierry qui demanda la cause de ce grand bruit.

« Eh ! Messire, dit le trésorier, on vous veut ici tromper de deux bêtes ! Le sire de Cortenaeken d'hier vous en doit douze pour sa rançon, et ces deux mal-tournés vachers, qui jà ne parlent langage de chrétien, en son nom et pour cette rançon n'en amènent que dix. »

Or le gentil sire Thierry, au jargon des deux pauvres Flamands rien ne comprenant, mais voyant les larmes et les pieux et tout défaits visages d'eux qui à genoux se tenaient à ses pieds, sentit son cœur un petit s'amollir, et dit : « Las ! Las ! Maître Jacques (c'était le trésorier), ne te fâches tant, ami : le compte y est. »

« Avec votre permission, sire, dit le trésorier, il n'y est pas ! Et ces deux marouffes-là savent bien, qui n'amènent que dix bêtes au lieu de douze ! »

« Par Saint-Lambert ! le compte y est, dit Thierry, et compte bien, mon ami : Dix vaches et deux Flamands, n'est-ce douze bêtes ? » Et magnaniment il voulut qu'on laissât aller les deux pauvres Flamands et qu'on tint le sire de Cortenaeken quitté pour cette première partie de sa rançon.

Le fait fut en exemple de magnanimité partout récité, et de là fut gardé le diction wallon toujours courant et par ailleurs tant bien et souvent démontré : « Dix vaches et deux Flamands, c'est douze bêtes ».

IVAN PAUL.

(\*) Extrait de « La plaisante et très-érudite Chronique des Comtes de Rochefort », colligée de vieux palimpsestes, papyrus, manuscrits et autres choses vieilles écrites, ordonnée en langage plus moderne par le sieur Ivan Paul, Ardennais, et qui sera sous peu publiée par l'édification de ceux qui la voudront bien lire, et à la spéciale attention de Messieurs les savants et diplomates qui vont faire la paix, laquelle puisse durer si elle est bien faite.

### COMMUNIQUÉS OFFICIELS « L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

#### Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 18 septembre.

Théâtre de la guerre à l'Ouest. Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

Près d'Ypres, de part et d'autre du canal de La Bassée, nous avons refoulé plusieurs attaques partielles de l'adversaire.

Groupe d'armées von Boehn. Des tentatives ennemies d'aborder nos lignes au Nord du bois de Holnon se sont écroulées, de même que des charges de détail exécutées sur Holnon et Essigny-le-Grand.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial. Entre l'Ailette et l'Aisne, les Français ont poursuivi leurs attaques.

Au courant de l'après-midi, après un feu roulant, ils ont débouché avec des forces considérables entre Vauxaillon et Allemant.

L'adversaire qui avait commencé par faire irruption dans nos lignes à proximité de Rinon et au Sud de Laffaux-Chavignon, a été refoulé par une contre-poussée.

Toutes les autres attaques dirigées contre le reste du front se sont brisées déjà devant nos positions.

Groupe d'armées von Gallwitz. Pas d'activité combattive notable.

Groupe d'armées du duc Albrecht. Sur le front lorrain ainsi qu'au Sundgau, plus petits engagements entre reconnaissances.

Théâtre de la guerre macédonien. Depuis le 15, à l'Est de Tscherna, les Bulgares se trouvent en combat avec des Français, Serbes et Grecs.

Pour rejeter l'ennemi, des bataillons allemands y ont aussi mis en ligne.

Berlin, 17 septembre. — Officiel. Dans la zone barrée autour de l'Angleterre nos sous-marins ont coulé 7,000 tonnes brut.

Vienne, 17 septembre. — Officiel de ce midi. Théâtre de la guerre en Italie. Entre la Brenta et le monte Solarolo, après une préparation d'artillerie poussée jusqu'au feu roulant, les Italiens ont pris l'offensive hier matin.

Dans la vallée de la Brenta, devant le col Caprile, leurs colonnes d'assaut ont été repoussées par notre feu.

Sur l'Assolone, l'ennemi n'a pas réussi à quitter ses tranchées tant notre feu a été efficace.

Sur le monte Pertica, le monte Solarolo et sur la crête du Tasson, combats acharnés, au cours desquels l'ennemi a été nettement forcé de céder.

Dans les autres secteurs, l'activité aérienne a été souvent très grande.

Théâtre de la guerre à l'Ouest. Pas d'opération importante à signaler auprès des troupes austro-hongroises.

Théâtre de la guerre en Albanie. Près de Nolani, de nouvelles attaques italiennes ont échoué.

Sofia, 15 septembre. — Officiel. Sur le front en Macédoine, à l'Ouest du lac d'Ochrida, opérations de patrouilles. Près du Pelister et sur la Cervena-Stena, violentes attaques de l'artillerie ennemie. Au Nord de Bitolla, des compagnies françaises ont tenté d'approcher de nos tranchées avancées après une longue préparation d'artillerie ; elles ont été repoussées par notre feu. Dans la boucle de la Czerna, violent duel d'artillerie tout le long du jour. Dans le secteur de Gradensniza, jusqu'à la hauteur de Banovo, combats acharnés.

Des bataillons ennemis ont attaqué sur divers points notre position au Sud de Gradensniza ; ils ont été repoussés avec de lourdes pertes ; un certain nombre de prisonniers français sont restés entre nos mains. Plus à l'Est, après une violente préparation d'artillerie, des divisions françaises et serbes ont pris l'offensive ce matin près de Sokol, de Dobropolje et de Vetrani. Après un combat acharné, elles ont réussi à occuper ces points, malgré leurs fortes pertes. Pour éviter à nos troupes des sacrifices exagérés, nous avons répliés nos unités dans ce secteur dans de nouvelles positions. Au Sud de Hunna, la violente canonnade réciproque continue.

Berlin, 17 septembre. — Officiel. Sur le front de Cambrai, les Anglais ont continué leurs attaques.

Il semble toutefois que l'élan de leurs troupes souffre des huit jours d'assaut presque ininterrompus qu'elles ont dû fournir.

Dans le terrain détrempé journalièrement par une grêle de grenades et détrempé par les averses, les tanks dérapent et deviennent inutilisables, tandis que l'infanterie s'enroule jusqu'aux genoux en cherchant à atteindre les positions allemandes.

très cordialement reçu par le roi Gustave et vivement acclamé par la population.

Copenhague, 17 septembre. — On mande de Reykjavik que l'Alting islandais a voté en session extraordinaire, par 57 voix contre 2, le traité d'alliance avec le Danemark.

Copenhague, 16 septembre. — La Conférence socialiste scandinave, qui a terminé ses travaux le 13 septembre, a voté une résolution demandant que tout soit mis en œuvre pour rétablir les relations internationales entre les ouvriers.

La Haye, 16 septembre. — Le Bureau de correspondance apprend que l'on peut s'attendre aujourd'hui à la nomination au poste de ministre de la marine du vice-amiral Naudin ten Kate; il prêtera encore serment ce soir.

Rotterdam, 16 septembre. — Dans les journées de samedi et de dimanche, 4 avions ayant à bord 8 officiers aviateurs anglais ont été abattus dans la province de Zélande. Tous ont été internés.

Flessingue, 16 septembre. — Un avion anglais a atterri aujourd'hui près de Flessingue.

Les aviateurs ont été internés.

Buenos-Ayres, 17 septembre. — M. Pueyrredon a été définitivement nommé ministre des affaires étrangères; il occupait ce poste par intérim.

#### Sous le feu destructeur allemand, les attaques exécutées le 15 septembre par les Anglais se sont éparpillées en attaques partielles entre Havrincourt et Gouzeaucourt; elles se sont écroulées malgré la mise en ligne d'un grand nombre d'avions de chasse volant très bas.

Dans le secteur au Sud de Gouzeaucourt et d'Épéhy, les attaques anglaises n'ont pu se développer sous notre feu de défense.

#### Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 17 septembre (3 h.).

Au Nord de l'Aisne, activité des deux artilleries.

En Champagne, nos troupes ont exécuté un coup de main et fait des prisonniers à l'Ouest de Maisons-de-Champagne.

Entre St-Hilaire-le-Grand et le Mont sans Nom ainsi qu'au Nord de Reims, elles ont repoussé plusieurs coups de main allemands.

Rien à signaler ailleurs.

Paris, 18 septembre (11 h.).

A l'Ouest de Saint-Quentin, nos troupes ont réalisé des progrès au cours de la journée dans la région d'Holnon et de Savoy.

Elles ont fait une cinquantaine de prisonniers.

Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons continué à élargir nos gains.

Des attaques locales nous ont permis de progresser sur les plateaux au Nord et à l'Est d'Allemont. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

Ce matin, nous avons des postes emparés, après un vif combat, d'un sommet d'appui fortement tenu par les Allemands à l'Est de Saucy.

Le nombre de cadavres trouvés au Nord de Laffaux témoigne de l'importance des pertes subies par les Allemands au cours des récents combats dans cette région.

Sur le front de la Vesle, les Allemands ont contre-attaqué à trois reprises différentes nos positions dans la région de Glennes, ils ont été repoussés chaque fois avec de lourdes pertes.

Rien à signaler sur le reste du front.

Aviation. Pendant la journée du 16 septembre, 8 avions allemands ont été abattus ou désemparés et 1 ballon captif capturé.

Notre aviation de bombardement de nuit a travaillé malgré la tempête et la pluie qui faisaient rage.

Plus de 100 tonnes de projectiles ont été lancées sur les gares, les bivouacs et les terrains d'aviation ennemis.

Plusieurs incendies y ont été constatés.

Paris, 16 septembre. — Officiel. Cette nuit, plusieurs escadilles d'avions ennemis ont survolé la banlieue de Paris.

Signalées à leur arrivée, elles ont été poursuivies par nos postes de garde et ont été l'objet d'un feu de barrage particulièrement violent; d'autres moyens de défense ennemis ont été aussi mis en œuvre contre elles.

On signale plusieurs jets de bombes, qui ont fait des victimes et causé des dégâts matériels.

L'alarme a été donnée à 4 h. 50, la herloque battue à 3 heures du matin, puis une nouvelle alarme donnée à 4 h. 50.

Londres, 16 septembre. — Officiel. Nos avions ont exécuté la nuit une petite opération fructueuse des deux côtés du canal Ypres-Coinces.

Nous avons avancé notre ligne de deux milles, fait des prisonniers et pris des mitrailleuses.

Sur le front de bataille, engagements avec des troupes et des patrouilles ennemies près de Mouvres et de Grevelle.

Nous avons établi de nouvelles postes près de Saucy-Cauchy, et à proximité d'Oppy.

Rome, 16 septembre. — Officiel. Dans le secteur au Nord-Ouest du Grappa, nos détachements d'infanterie, énergiquement appuyés par nos batteries, ont exécuté d'heureux coups de main dans les lignes ennemies et amélioré sur certains points leurs positions. Ils se sont emparés d'un grand nombre de mitrailleuses et ont fait 312 prisonniers, dont 5 officiers.

Sur le reste du front, canonnades et activité des patrouilles à divers endroits.

Des dirigeables de l'armée et de la marine ont efficacement bombardé des objectifs d'ordre militaire à l'arrière des lignes ennemies; ils ont lancé un total de 15 tonnes d'explosifs.

Un avion a été descendu au cours d'un combat aérien.

La Haye, 16 septembre. — Le « Telegraaf » apprend de New-York que le gouvernement américain a décidé que la laine ne pourra plus servir à l'usage privé.

Cleveland, 16 septembre. — Le tribunal fédéral a condamné à 10 ans de prison pour contrevention à la loi sur l'épandage le socialiste Eugène Deys, qui a été quatre fois candidat à la Présidence.

Il était accusé d'avoir préconisé le sabotage du recrutement.

Il a été laissé en liberté provisoire jusqu'à ce qu'une décision interviene relativement à son droit de faire appel du jugement.

Berne, 16 septembre. — Les nouvelles négociations économiques entre les États-Unis et la Suisse auront lieu à Washington. Le ministre de Suisse, M. Sulzer, retournera à son poste en Amérique au début d'octobre.

Berlin, 17 septembre. — La Commission interparlementaire des partis de la majorité a décidé hier de convoquer la Commission principale du Reichstag pour vendredi. Toutefois, il est possible que l'autorisation de M. Fehrenbach, président du Reichstag, actuellement en voyage dans les territoires occupés, pourrait ne pas parvenir à temps; en ce cas, la réunion se tiendrait mardi.

Vers midi, le président de la Commission principale s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat de l'in-

terieur et lui a fait part de la décision de la Commission interparlementaire.

Berlin, 16 septembre. — La Commission principale du Reichstag se réunira mardi 24 septembre, à 10 h. du matin.

Berlin, 17 septembre. — Du « Berliner Lokal Anzeiger ».

Un biplan français a survolé hier midi à faible hauteur la ville de Bâle. Forcés d'atterrir par une panne de moteur, les deux aviateurs, supposant descendre en Suisse, ont touché terre près de la frontière, en territoire allemand.

Ils ont été faits prisonniers par nos postes et conduits à la Kommandantur de San-Ludwig.

Sofia, 16 septembre. — M. Solf, secrétaire d'Etat des colonies, s'est longuement entretenu avec M. Malinov, président du Conseil des ministres bulgare.

EN RUSSIE. Moscou, 16 septembre. — D'après les informations des journaux à la date du 11 septembre, un communiqué de guerre annonce que les troupes des Soviets se sont repliées dans le secteur Sud et aussi au front Nord dans la direction d'Arkhangel, sous la forte poussée de l'ennemi.

On mande de Voronège que des détachements de cosaques ont refusé d'obéir aux ordres venant de Sibirie.

On annonce de Samara qu'un grand nombre de Tchéques ont refusé de partir pour le front.

D'après le journal « Mir », le commissaire du peuple pour la justice a démissionné à la suite de divergences d'opinion avec le président du Conseil supérieur de la révolution, M. Krylenko, par rapport aux mesures décrétées par ce dernier pour l'instauration du régime de la terreur. M. Morky a été désigné pour lui succéder.

Berlin, 16 septembre. — Du Bureau berlinois de l'Agence Télégraphique russe :

Une dépêche qui nous parvient directement de Pétrograd déclare inexact le bruit suivant lequel un incendie ravagerait la ville, où la contre-révolution aurait éclaté. C'est, au contraire, le calme qui y règne, et la vie y suit son cours normal.

Comme il est manifeste que ce bruit est parti du camp des puissances de l'Entente, on n'aurait dû les accueillir qu'avec scepticisme. Le but des puissances de l'Entente étant de renverser le pouvoir des Soviets, et les scrupules ne les arrêtant guère quant aux moyens de les atteindre.

Elles ne reculent même pas devant la calomnie et le mensonge : malheureusement pour elles, tout se découvre au bout de quelques jours, et les manœuvres aussitôt se retournent contre leurs auteurs.

Berlin, 17 septembre. — D'après le « Berliner Tageblatt », le bureau à Berlin de l'Agence télégraphique russe annonce que l'information de la « Pravda » d'après laquelle M. Lénine aurait déclaré que le gouvernement des Soviets se propose de conclure une alliance offensive et défensive avec une autre puissance est entièrement controuvée.

Pareille déclaration n'a jamais été faite par M. Lénine.

Les communiés provoqués pas cette information tombent donc à faux.

Kief, 16 septembre. — D'après une information de la « Kiewskaja Mysl », le gouvernement de Kuban aurait décidé d'envoyer une délégation spéciale au général Alexieff pour négocier au sujet des relations avec le gouvernement de Kuban et de l'armée de volontaires.

D'après le même journal, la récolte de céréales et de fourrages, le bétail et la laine ont été enregistrés dans le gouvernement du Don et sont placés sous le contrôle du ministère de la guerre.

Le « Golos Kiewskaja » croit savoir que le prince Trohetzki, ancien chef de la division politique au grand quartier général et le général Liatov sont considérés comme candidats à la présidence d'hetman de la République de Kuban.

Kief, 16 septembre. — Deux commissions russes sont arrivées à Kief pour discuter la délimitation des frontières russo-ukrainiennes, elles participeront aussi aux négociations de paix.

Kief, 16 septembre. — M. Tschubinsky, adjoint au ministre des transports, a dit que la ville de Kherson sera déclarée port libre.

Helsingfors, 16 septembre. — Le professeur Holma est parti pour l'Allemagne. Il y résidera cinq à six semaines et donnera des leçons de finlandais au prince Frédéric-Charles de Hesse, futur roi de Finlande.

Stockholm, 16 septembre. — D'après des nouvelles de Finckhalm, l'ancien château à Helsingfors sera préparé pour le nouveau roi, qui prendra le nom finnois de Vörinö.

La Note Autrichienne

Bâle, 16 septembre. — Les « Basler Nachrichten » apprennent que le ministre de Suisse à Vienne a été saisi de la note pacifiste du gouvernement austro-hongrois samedi dernier. Comme la Suisse défend les intérêts de la France et de l'Italie, c'est elle qui devra transmettre la note en question aux gouvernements français et italien. Cette transmission se fera à titre de simple formalité et sans que le Conseil fédéral prenne position dans l'affaire.

Vienne, 16 septembre. — Le ministre des affaires étrangères a adressé le 14 septembre la note suivante à Mgr Velire di Bonzo, nonce apostolique :

— Quatre années de batailles meurtrières et de sacrifices inouïs n'ont pas encore amené de décision dans la guerre qui ravage l'Europe.

Le gouvernement impérial et royal, mi par l'esprit de conciliation qui a dicté sa note du 12 décembre 1917, donne une preuve nouvelle de sa bonne volonté en s'adressant à tous les États belligérants pour les inviter, par un échange de vues confidentiel et sans engagement, à planifier la voie à une paix honorable pour tous les intéressés.

A cette occasion, le gouvernement impérial et royal se rappelle avec émotion l'appel émouvant adressé l'an dernier par le Saint-Père à tous les peuples en guerre pour les exhorter à trouver un accord pour vivre de nouveau en paix et en fraternité.

Convaincus que le Saint-Père désire aujourd'hui comme hier que l'humanité souffrante jouisse bien vite des bénéfices de la paix, nous sommes intimement persuadés qu'il accueillera notre démarche avec sympathie et qu'il l'appuyera de l'influence immense qu'il exerce sur tout l'univers.

Guidés par ces sentiments, je prie Votre Excellence de bien vouloir soumettre à Sa Sainteté le texte joint de notre note.

Francfort, 16 septembre. — La « Gazette de Francfort » estime que, bien que l'on ait informé tous ses alliés de la démarche qu'elle allait tenter, le rédacteur de la note avait le droit de prétendre qu'un accord complet existait à cet égard entre les quatre puissances coalisées.

On aura sans aucun doute jugé à l'Entente, que vu la situation actuelle favorable à l'Entente, l'heure était particulièrement propice de demander aux gouvernements de Londres, de Paris, de Rome et de Washington, de consentir à une rencontre, sans le

### La Guerre sur Mer

Londres, 15 septembre. — L'Agence Reuter écrit à propos du torpillage du « Galvay Castle » :

« La torpille a touché le navire entre la machine et la chambre de chauffe ; il a été déchiré jusqu'au pont supérieur et menacé de tomber en deux morceaux. Un canon lancé par une grande vague contre les hélices en mouvement a été mis en pièces et un autre n'a échappé que par chance au même sort. Le « Galvay Castle » avait à bord 779 passagers, des femmes et des enfants pour la plupart.

### DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 16 septembre. — Le Conseil de la marine de l'Entente s'est réuni vendredi au ministère de la marine, sous la présidence de M. Leygues. L'Angleterre, les États-Unis, l'Italie, le Japon et la France y étaient représentés, et les attachés navals à Londres, à Paris et à Rome ont assisté aux délibérations.

Paris, 16 septembre. — M. Renaud abandonne la direction du journal « L'Humanité ».

Paris, 16 septembre. — M. le député Abel Ferry a succédé dimanche soir aux blessés qu'il avait recueillis il y a quelques jours au front de l'Ouest.

Bordeaux, 16 septembre. — Le lieutenant-aviateur Jean Navarre a fait une chute avec son appareil à la plaine d'aviation de Biscarossi. Il a succombé peu après à ses blessures.

Berlin, 17 septembre. — Le bruit courait ici, samedi soir — c'est-à-dire avant la publication de la note austro-hongroise — que les gouvernements neutres feraient une démarche commune des négociations directes.

Cette nouvelle n'a été ni confirmée ni démentie au Congrès fédéral.

D'autre part, on annonçait vendredi soir à Genève qu'il n'était pas impossible que les neutres et le Saint-Siège exercent une action en faveur d'une paix par compromis.

Berne, 16 septembre. — Le gouvernement espagnol a dénoncé son traité de commerce avec la Suisse, conclu en 1906.

Lyon, 16 septembre. — Le « Progrès » annonce que l'épidémie de grippe s'est étendue de nouveau d'extraordinaire façon en Espagne.

Toutes les grandes villes de la province de Valence

moindre engagement, susceptible de faciliter une ouverture de négociations.

On est, en effet, en droit de penser qu'après avoir échangé leurs vues, il serait très difficile à des délégués de s'en retourner comme ils sont venus.

Le choix du moment ne semble toutefois pas avoir été judicieux.

Nous craignons fort que, dans l'enthousiasme de la victoire, nos ennemis interprètent mal cette démarche et qu'elle renforce leur illusion de vaincre; ce serait un résultat contraire à celui qu'on chercherait à atteindre et les voix menant vers la paix seraient bloquées pour longtemps.

Berlin, 16 septembre. — La « Correspondance internationale » (socialiste) est convaincue que l'Entente, comme elle n'a cessé de le faire jusqu'à présent, n'acceptera pas l'invitation de l'Autriche-Hongrie, dont la démarche, qui ne peut faire le moindre tort aux Puissances centrales, est évidemment appuyée par l'Allemagne.

Le « Vorwärts » exprime la même opinion et, d'accord avec la « Gazette de Voss », demande que le Reichstag soit convoqué le plus vite possible.

## Petites Chroniques

**Pourquoi a-t-on honte de parler wallon ?**

Dans un article publié sous le même titre, dans ce journal en date de vendredi 30 août 1918, j'ai déjà fait remarquer que le wallon n'est pas du français gâté et qu'on a tort de le mépriser.

Beaucoup de Wallons sentant cela instinctivement, ont toujours été attristés de voir que tant d'autres remplaçaient le wallon par le français sans penser qu'en même temps ils abandonnaient une partie importante de ce qu'on appelle l'âme wallonne.

Par exemple, M. Charles Camberlin dit avec raison dans son ouvrage « Li Bédoye » : « Ça nous fait brâmant du pléji di vôte qui les Wallons sint nu bin qu'i n'ont nin molés dins l' minme èsègne qui les Français et les Flamands. Ci qui nos fait rire, c'est qu'on l' fait è français. »

Ça nous fait beaucoup de plaisir de voir que les Wallons sentent bien qu'ils ne sont pas moulés dans la même forme que les Français et les Flamands. Ce qui nous fait rire c'est qu'on le fait en français.

Il est vrai qu'en écrivant ces lignes je ne pense pas à cette sorte de wallon parlé par les jeunes gens d'aujourd'hui et dont l'auteur cité dessus dit que « tot èchène, ça rchône à on lingadje « bouc et gatte » (tout ensemble, cela ressemble à un langage « bouc et chèvre »).

Retourner maintenant à nos causeries linguistiques :

Je mentionnerai d'abord un petit incident dont j'ai été témoin l'autre jour en tram pour vous prouver jusqu'à quel degré on est tenté de prendre pour fausse toute expression qui n'est pas française.

Un médecin venant de Profondeville et parlant de ce joli village, l'appela « Parfondéville », ce qui engagea mon voisin à me chuchoter à l'oreille : « Pensez une fois, c'est un homme instruit, et quand même il ne sait pas prononcer le français comme il faut ». Mais je lui fis comprendre que c'est tout simplement le nom wallon du village et qu'aussi en vieux français on disait « parfont » au lieu de « profond ».

Les expressions différenciant du français moderne et dont la justesse est certifiée par le latin vulgaire et par le vieux français, sont nombreuses. En voici encore quelques-unes : En wallon (je ne parle que du dialecte namurois) on dit mesû, en français métier ; mais l'se trouve aussi en vieux français et en latin : mestier, ministerium. Au lieu de « tarder » le wallon dit « taurdji » qui correspond à targier (prononcez tardjère) en vieux français. Il y a le mot « timpe » signifiant « tôt » ; en vieux français nous trouvons « temps ».

Nous signalons encore les exemples suivants : tène « mince », vieux français tenve, latin, tenue, — churer « déchirer », vieux français deschirer, dérivant du mot germanique skerran, — d(j)ilè « près de », vieux français delez, latin de latus, — cwair « chercher », vieux français querrier ou quere, latin quaerere, — Todi « toujours », vieux français tozdis, latin totos dies, — tchahir « tomber », vieux français cheoir, dérivant de chedere, latin cadere, en espagnol caer (comparez aussi le verbe comode « échoir » en français moderne), — gayole « cage », vieux français jaiole, latin caveola (en français moderne « geôle »).

Quelle est maintenant la parenté entre le wallon et le français ?

Dans son livre « La Question wallonne », M. Fr. Foulon dit : « Dans la région wallonne tout le monde parle français, et le peuple fait usage d'un dialecte dérivé, comme dans la plupart des pays du monde, de la langue principale. »

Tout en laissant de côté la drôle distinction entre « tout le monde » et « le peuple », nous constatons que l'auteur est d'avis que le wallon est un dialecte et qu'il est dérivé du français.

Avant de discuter la question, je tiens à vous demander d'abord, cher lecteur, si vous considérez le français comme langue ou comme dialecte. Il va sans dire que c'est une langue, me répondez-vous.

Alors je prétends que le wallon l'est aussi, et au même titre, car le français, à parler scientifiquement, est tout simplement le dialecte de l'Isle de France qui, ensemble avec le poitevin, le picard, le lorrain, le wallon, etc., forme la langue d'oïl parlée dans la France septentrionale et dans le Sud de la Belgique, et lequel par suite de l'avènement

d'Hugues Capet au trône en 987 a obtenu la prépondérance sur tous les autres dialectes.

Le wallon et le français ont toujours été deux dialectes différents. Beaucoup de mots wallons fournissent la preuve de ce que le wallon n'est dérivé ni du français moderne ni du vieux français.

Par exemple, il est absolument impossible que flowe « faible » provienne de feble (ou foible) en vieux français. Les deux mots dérivent plutôt de fleble en latin vulgaire. Le vieux français a supprimé le premier l, tandis que le wallon en a changé la terminaison.

En comparant fauf « fable » avec faule en vieux français et fabla en latin, on constate que l'un dialecte a conservé b (changé en f), tandis que l est resté dans l'autre.

Dans waii « regarder » et wadji « parier » dérivant des mots germaniques wahan et wadjan, w est resté intact, tandis qu'en vieux français ce son a été remplacé par g : gaitier (en français moderne « guetter ») et gager « se » que je sache » ne dérive pas de sache (prononcez satche) en vieux français, mais directement de sapiat en latin. — v du mot latin « pluvia » a laissé encore une trace dans f de la forme wallonne « pleuf », mais a déjà été supprimé en vieux français, etc.

Donc, en tenant compte du vrai caractère de votre langue, pensez-vous qu'on fasse bien de mettre le wallon de côté comme une vieille ferraille ?

Un linguiste.

## ARRÊTÉS

### AVIS.

En exécution de l'article 4 de l'arrêté du 25 avril 1918 de M. le Gouverneur général et par dérogation à l'article 2 de l'arrêté du 24 juillet 1918, portant dispositions réglementaires de l'arrêté précité, les prix que les producteurs de beurre pourront exiger, à partir du 15 septembre 1918, sont fixés ainsi qu'il suit, par kg. :

- 1) beurre non salé, contenant au plus 18 % de matières étrangères au beurre fr. 10.25
- 2) beurre salé, contenant au plus 18 % de matières étrangères au beurre » 9.75
- 3) beurre de laiterie portant la marque officielle de contrôle et contenant au plus 18 % de matières étrangères au beurre » 11.50
- 4) beurre non salé, contenant plus de 18 % et au plus 50 % de matières étrangères au beurre » 5.25
- 5) beurre salé, contenant plus de 18 % et au plus 50 % de matières étrangères au beurre » 4.75

Ces prix s'entendent pour le beurre pris chez le producteur, y compris l'emballage usuel en papier.

Le supplément à payer aux revendeurs ne peut dépasser 60 centimes dans le commerce de gros et 60 centimes dans le commerce de détail, soit en tout au plus 1.20 fr. par kg.

Namur, le 5 septembre 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, HANIEL.

### ARRÊTÉ

concernant les rondes de nuit chargées de la surveillance des champs § 1<sup>er</sup>.

Dans toutes les communes où il n'existe pas encore de rondes de nuit chargées de la surveillance des cultures, les bourgmestres prendront, sans délai, les mesures nécessaires pour en organiser avec le concours des habitants.

Tout habitant du sexe masculin âgé de 17 ans au moins et de 50 ans au plus est obligé de prendre part à ce service de surveillance et de se conformer strictement aux ordres que le bourgmestre de sa commune lui donnera à cette fin.

Les tours de service ne doivent pas se renouveler plus souvent que tous les 10 jours pour chaque habitant.

Sont exemptés du service de surveillance nocturne, les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens, les ministres des cultes, les fonctionnaires et employés de l'Etat, des communes et de l'administration forestière ainsi que les ouvriers occupés à de durs travaux dans des entreprises militaires ou autorisées.

### § 2.

A partir de 11 heures du soir et jusqu'à 5 heures du matin, toute circulation au dehors des agglomérations (parties bâties des localités) est interdite.

En cas de nécessité absolue, le bourgmestre pourra délivrer un permis autorisant le titulaire à circuler au dehors de l'agglomération pendant telle nuit déterminée.

Seul, le « Zivilkommissar » (Commissaire civil) a le droit de délivrer des permis valables pour une durée plus longue. Tout titulaire d'un permis est obligé d'en être porteur. La liste des personnes qui ont reçu des permis, doit être communiquée, chaque fois, dans le délai de 24 heures, à la « Ortskommandantur » (« Kommandantur » locale) compétente.

### § 3.

Toute infraction aux prescriptions du présent arrêté sera punie soit d'un emprisonnement de 6 mois au plus et d'une amende pouvant atteindre 3000 francs, soit d'une seule de ces deux peines.

Les tribunaux et commandants militaires connaîtront de ces infractions.

Brussel, le 7 septembre 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien, Freiherr von FALKENHAUSEN, Generaloberst.

### ARRÊTÉ

concernant la responsabilité des exploitants de chemins de fer vicinaux en cas de transports prohibés.

### Article unique

Pour autant que les transports, sans autorisation spéciale, de denrées alimentaires et de produits agricoles tombent sous l'application de peines prévues par des arrêtés, ces peines pourront être infligées non seulement aux contrevenants, mais aussi à l'exploitant du chemin de fer vicinal qui aura effectué les transports prohibés, à moins, toutefois, qu'il ne puisse être prouvé qu'il n'y a aucun acte ni aucune omission coupables, imputables à l'exploitant ou à ses employés.

Les « Militärgouverneure » (Gouverneurs militaires) ont le droit de commuer des amendes dont les exploitants de chemins de fer vicinaux seront passibles chaque fois que, par suite d'un acte ou d'une omission coupables des exploitants ou de leurs employés, un transport prohibé aura été effectué par les dits chemins de fer ; les « Militärgouverneure » sont, en outre, autorisés à déterminer les amendes et à en recouvrer le montant dès que des transports prohibés auront eu lieu après que les amendes auront été commuées.

Brussel, le 5 septembre 1918.  
Der Generalgouverneur in Belgien, Freiherr von FALKENHAUSEN, Generaloberst.

## Chronique Locale et Provinciale

### AVIS

Conformément à l'arrêté du 8 juin 1918 de M. le Gouverneur général et de l'avis du 10 juin 1918 de M. le chef de la section du commerce et de l'industrie, j'arrête que la remise des cuivres, etc., soit faite comme suit :

### LA VILLE DE NAMUR

7 octobre 1918 : rues de la Dodane, Félix Wodon, boulevard d'Omalius (n° 2 à 46), place Louise-Marie, avenue de Belgrade, boulevard Ernest Mélot.

8 octobre 1918 : places de la Station, Léopold, rues Borgnet, Mathieu, de Fer, impasse de l'Hôpital.

9 octobre 1918 : rues Saint Jacques, de Bruxelles, Godefroid, rempart de la Vierge, boulevard Frère Orban, rues Bruno, Grandgagnage, Blondeau.

10 octobre 1918 : rues Joseph Grafé, de l'Arrière, place du Palais de Justice, rues de l'Évêché, Lelièvre, place St. Aubain, rues St. Aubain, Basse-Marcelle, du Séminaire, St. Loup.

11 octobre 1918 : rues de l'Ange, de la Cloche, de l'Ouvrage, Haute-Marcelle, de la Croix, du Collège.

12 octobre 1918 : rues Fumal, des Brasseurs, du Président, Saint Jean, place Chanoine Deschamps, rue des Fossés-Fleuris.

14 octobre 1918 : rues de la Halle, du Four, du Bailly, de la Sambre, du Pont, Grand'Place, rue des Moulins.

15 octobre 1918 : place de la Monnaie, rues de la Monnaie, de Bavière, Emile Cavellier, Bas de la Place, des Bouchers.

16 octobre 1918 : rue de Brunswick, marché au Foie, boulevard Canchy, rue Delvaux, place Maus, rue Dewez.

Dépôt de livraison : St-Servais, Fabrique des Produits émaillés, rue de l'Industrie, de 9 à 4 heures.

Namur, le 15 septembre 1918.

Kaiserliche Kommandantur Namur : LAEGELER Major.

## Athénée Royal. — Ecoles moyennes de l'Etat NAMUR

Contrairement aux avis antérieurs, la reprise des cours aura lieu dans ces trois établissements le lundi 30 septembre, à 9 heures du matin.

Les examens de passage se feront après la rentrée.

PERDU le 18 courant, de 9 1/2 h. à 10 h. du matin, entre les 4 coins et le bateau d'Andenne, montre de dame en or avec bracelet nœud. — Bonne récompense. Economat, 28, rue de la Croix. 7373

## Union Féminine de l'Industrie et du Commerce

Union professionnelle reconnue. Siège social : 27, place Lilon

Cours professionnels de sciences commerciales. Résultats des examens de l'année scolaire 1917-1918

A) 3<sup>e</sup> année pratique :

Ont réussi leur examen de sortie devant le Jury spécial composé de MM. Derbet, directeur de Banque, Charlier, expert-comptable, Collignon et Pignolet, professeurs en sciences commerciales, et Laduron, comptable.

Avec grande distinction : Mlles G. Ferooz, de St-Servais et M. Godefroid, de Loyers.

Avec distinction : Mlles M. Dey, de St-Servais et M. Tilmann, de Flawinne.

b) Examens de passage de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> année :

Avec la plus grande distinction : Mlles J. Mossay de Saint-Servais et S. Jonet de Namur.

Avec grande distinction : Mlle J. Troisfontaines de Jambes.

Avec satisfaction : Mlle V. Schoumacher de Namur.

c) Examens de passage de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année :

Avec grande distinction : Mlles Fr. et N. Henrioul, de Jambes, et J. Vélz, de Namur.

Avec distinction : Mlle L. Van Uytbergen, de St-Servais.

Avec satisfaction : Mlles L. David et G. Jacques, de Namur.

d) Les élèves dont les noms suivent ont de plus subi avec succès l'examen spécial devant le jury central de sténographie établi à Bruxelles.

Sténo-dactylographie : Mlles G. Ferooz, M. Dey, M. Tilmann et M. Godefroid.

Sténographie : Mlles L. Degives, N. Mathot et R. Lederey. Toutes nos félicitations aux lauréates ainsi qu'à leurs dévoués professeurs.

La rentrée des cours est fixée au lundi 21 octobre à 5 h.

N.-B. — Nous rappelons que l'examen d'admission

— Et bien ! vous êtes encore un joli garçon ! s'écria-t-il. Je vous ai attendu avec la patience de Job, croyant que vous étiez à la campagne.

— Voulez-vous déjeuner ?

— Qu'est-ce que vous mangez ? des œufs et du jambon ? Hum ! Les idées culinaires de votre propriétaire sont bien limitées !

— Comme celles de toutes les propriétaires répète Brian. A moins que Dieu n'invente quelque nouvel animal, les locataires sont condamnés à manger du bœuf et du mouton, alternativement avec du hachés, jusqu'à la consommation des siècles.

— Quand on est à Rome, on ne doit pas mal parler du pape. Votre propriétaire ne pourrait-elle pas nous offrir de l'eau-de-vie et du soda-water ?

— Je l'espère ; mais il est de bien bonne heure pour le lui demander.

Fitzgerald se leva et sonna.

— Il y a un proverbe sur les maisons de

aura lieu le mardi 15 octobre, à 10 h. Droit d'inscription à cet examen, 2 fr. 50. Aucune élève nouvelle ne sera admise sans avoir subi cet examen de classement.

Pour tous renseignements, inscriptions, s'adresser au Secrétaire des O. S. Féminines, 27, place Lilon, tous les jours ouvrables, de 2 h. à 4 h., à partir du 23 septembre jusqu'au 12 octobre inclus.

## Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAGNE & PIRLET

Jeu de 19 septembre 1918, à 8 h. très précises, pour les débuts de la troupe d'opéra : M<sup>lles</sup> Brusson, Jodens, Van damme; MM. Doulet, Leroy, Gerlache; La basse Becker en représentation, Faust, opéra en 5 actes de Ch. Gounod. Orchestre complet sous la direction de M. Jules Brumagne. — Deux grands ballets réglés par M<sup>lles</sup> Bianca et tont par M<sup>lles</sup> Darbelle, Damour et Bianca et tout le corps de ballet. — Chœurs et figuration au grand complet.

Samedi 21 septembre 1918, à 8 heures, La Divorcée, opérette à grand spectacle en 3 actes. M<sup>lles</sup> Astrée, Jodens, Jacques; MM. Leroy, Nérac, Pirene, Duval, Houyoux, Taziaux et Riffard. Ballets.

Dimanche 22 septembre 1918, en matinée seulement à 12 1/2 h. précises, Faust. Même distribution que ci-dessus; M. Wasieleski, basse en représentation.

Jeu de 26 septembre 1918, à 8 h., La Traviata, opéra en 4 actes de Verdi. M<sup>lles</sup> Brusson, Astrée, Jodens; MM. Doulet, Leroy, Gerlache, Defize, Chapelle, Houyoux, Rosart. — Ballets.

Samedi 28 septembre 1918, à 8 h., une seule représentation de la célèbre pièce d'actualités de Léopold Broka, Novez Pêchez III, (version wallonne) en 3 actes.

PRIX DES PLACES : Stalles, Baignoires, 1<sup>re</sup> Loges, Balcons, fr. 5.50. — Parquets, 2<sup>es</sup> Loges de face, fr. 4.00. — 2<sup>es</sup> Loges de côté, fr. 3.00. — Parterres et 3<sup>es</sup> Loges, fr. 2.50. — Amphithéâtre, fr. 1.25. — Paradis, fr. 0.75.

Prix des carnets de Famille (20 billets). Stalles, Baignoires, 1<sup>re</sup> Loges, Balcons, fr. 100. — Parquets, 2<sup>es</sup> Loges de face, fr. 70. — 2<sup>es</sup> Loges de côté, fr. 50. — Parterres et 3<sup>es</sup> Loges, fr. 40. — Amphithéâtre, fr. 20.

Lundi 30 septembre 1918, à 7 1/2 h., pour les débuts des soirées populaires de comédies et drames (Direction artistique : M. J. Cambier), Le Maître de Forges, drame en 4 actes et 5 tableaux de G. Ohnet.

Lundi 7 octobre, Le Courrier de Lyon, drame en 5 actes et 8 tableaux.

## Jeu de balle. — Plaine St-Nicolas.

Ainsi que nous l'avons annoncé antérieurement, le faubourg St-Nicolas sera encore en liesse jeudi prochain 19 septembre.

Il s'y jouera, en effet, de belles luttes à la petite balle, entre 3 équipes de 2 joueurs, le tamis à 45 mètres.

Cette fois, les 3 régions où le jeu de balle est le plus pratiqué, en ce moment, y seront représentées. Le pays de Namur a confié ses couleurs à Alexandre Thirionet et à Jules Azolin.

La Basse-Sambre a choisi comme champions Emile Kaisin et Horace.

Le Pays de Charleroi a mis sa confiance en Colson et Joseph Kaisin.

Le simple examen de ces noms nous est un garant sûr de l'intérêt de ces rencontres entre joueurs triés sur le volet.

Si nous n'avons maintenant à étudier les chances réciproques de chacune des parties en présence ?

L'équipe namuroise est bien composée et mènera sûrement la vie dure à ses compétiteurs.

En réchas, elle ne craint personne. Le Blanc est actuellement en pleine forme et nous a montré, lors de son match avec Kaisin, qu'il chasse aussi bien du fond que du devant. Azolin est un chasseur émérite semblable et qui tiendra sa place avec honneur.

Au tamis, Thirionet est toujours le Roi des livreurs et ne peut qu'écraser ses adversaires. Quant à Azolin, de sa façon de se comporter au tamis, dépendra vraiment le triomphe de sa partie.

Si nous examinons maintenant la composition du team basse-sambrien, nous nous trouvons en présence de deux forts chasseurs — Kaisin tiendra probablement le devant en l'occurrence, le devant c'est le grand milieu, Horace jouera du mouche.

En réchas, ils domineront indubitablement leurs compétiteurs.

En livrée et à 45 mètres, Emile Kaisin excellera aussi. Quant à Horace, nous ne le voyons pas très bien faire des prodiges au tamis et pour peu que l'équipe qui lui sera opposée, saura « serrer » son jeu, il nous est avis que les « chasses » qu'il réussira seront rares.

Le Pays de Charleroi est dignement représenté par Colson et Joseph Kaisin. Deux courageux, deux chasseurs et aussi deux livreurs de fonds. Colson, le chasseur impeccable, le livreur habile, donnera tout ce qu'il pourra pour triompher une fois à Namur.

Stylé par parol chef, Joseph Kaisin ne pourra que bien faire. Le gaillard est doté d'une force à longue portée; malheureusement, il est assez fatigué. De lui, nous dirons ce que nous avons écrit à propos d'Azolin : qu'il livre bon et l'équipe carolorégienne a des chances de vaincre.

En résumé, nous tenons les 3 équipes pour bien près les unes des autres. C'est ce qui nous embarrasse pour émettre le plus timide des pronostics.

Mais, bah ! nous nous risquons et nous donnerons la préférence à Thirionet-Azolin, quitte à faire humblement notre « mea culpa » si notre chauvinisme nous a fait prendre des vessies pour des lanternes.

L. E. CHASSE.

## Avant-Garde Wallonne. — Cercle d'Excursions

EXCURSIONS DOMINICALES

Saison d'été 1918. Mois de septembre

Dimanche 22 septembre

A Bruxelles. — Excursion dans la superbe vallée de la Woluwe.

Réunion à 10 h., porte de Namur.

Itinéraire : En tram jusqu'à Woluwe. Les 3 Woluwe (St-Pierre, St-Lambert, St-Etienne), Saventem (déjeuner), Dieghem, Machelens, Vilvorde (retour au tram n° 53, à 6 h. 20 vers Bruxelles). — Trajet : 15 km.

Dimanche 29 septembre

Relâche.

Le Président, P. VAN ONGEVAL.

Le Délégué, A. RUTH.

## THÉÂTRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 18 et 19 septembre 1918

Au Cinéma : LES DIVORCÉS, comédie en 4 part. (série Treumann-Larsen); L'APPEL DE L'AMOUR,

— Et bien ! vous êtes encore un joli garçon ! s'écria-t-il. Je vous ai attendu avec la patience de Job, croyant que vous étiez à la campagne.

— Voulez-vous déjeuner ?

— Qu'est-ce que vous mangez ? des œufs et du jambon ? Hum ! Les idées culinaires de votre propriétaire sont bien limitées !

— Comme celles de toutes les propriétaires répète Brian. A moins que Dieu n'invente quelque nouvel animal, les locataires sont condamnés à manger du bœuf et du mouton, alternativement avec du hachés, jusqu'à la consommation des siècles.

— Quand on est à Rome, on ne doit pas mal parler du pape. Votre propriétaire ne pourrait-elle pas nous offrir de l'eau-de-vie et du soda-water ?

— Je l'espère ; mais il est de bien bonne heure pour le lui demander.

Fitzgerald se leva et sonna.

— Il y a un proverbe sur les maisons de

verre, dit Calton, qui s'applique parfaitement à vous dans ce cas particulier.

Brian se mit à rire, et Calton, après qu'on lui eût apporté ce qu'il désirait, entra en matière.

— J'ai à peine besoin de vous dire avec quelle anxiété j'attends vos révélations mais je dois vous prévenir que je sais déjà la moitié de votre secret.

Vraiment ? fit Fitzgerald, le regard étonné. En ce cas, je n'ai pas besoin...

— Si, si, répliqua Calton. J'ai dit : seulement la moitié.

— Quelle moitié ?

— Hum ! c'est assez difficile à expliquer... Cependant, je vous dirai ce que je sais et vous pourrez remplir les vides. Je suis tout prêt à vous entendre. Commencez...

Non, un instant.

Il se leva, alla fermer la porte, puis, se rasseyant, continua :

— Eh bien ! la mère Guttersnipe est morte

par Henny Porten, drame en 4 parties; — Revue de la Mode, documentaire d'actualités; — Aventure amoureuse de Foncle Quintal, comédie; — La plage de Nordrey, documentaire.

Au Music-Hall : « M. Francia » virtuose mandoliniste.

## JARDIN D'ÉTÉ

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 ---- NAMUR